



## DISTRICT DE L'EURE DE FOOTBALL COMMISSION DEPARTEMENTALE DES ARBITRES

### Réunion Plénière du 20/05/2026

**Réunion du Mercredi 20 mai 2026**

**Lieu : Siège du D. E. F.**

**Président :** M. Jacques FECIL

**Vice-Président :** M. Emmanuel AUBERT

**Étaient présent(e)s :** Mme SUZE Nathalie  
MM. BANNIER Patrick, DE PASQUALE Philippe, QUELLIER Jérôme,  
HUE Richard, DOMINGUEZ CONDE David, BOISSIERE Hugo et PALMER  
Renaud.

**Assistent à la réunion :** M. ROUTIER Marc - Président du DEF  
M. MERIEUX Jean-François - CoResponsable Pôle Arbitrage  
M. MOULIN Mathieu – Salarié du DEF

**Excusé(e)s :** Mme YVELAIN Nathalie  
MM. SABLIERE Arnaud et LEMARIE Sébastien

\*\*\*\*\*

**Jacques FECIL** ouvre la séance à 19 h 15.

Le Président souhaite la bienvenue aux invité(e)s et aux membres présent(e)s. Il remercie Marc ROUTIER, Président du District de l'Eure de Football, pour sa présence.

#### **01°) Adoption de P.V. :**

Le procès-verbal de la réunion de CDA n°04 du 04 mars 2026, publié sur le site du DEF le 14 avril 2026, est adopté à l'unanimité des membres présents.

Le procès-verbal de la réunion de Sous-Commission Arbitrage Futsal n°02 du 20 février 2026, publié sur le site du DEF le 15 avril 2026, est adopté à l'unanimité des membres présents.

\*\*\*\*\*

## **02°) Civilités :**

### ***Félicitations :***

Le Président et les membres de la CDA adressent leurs sincères félicitations à :

- L'ensemble des arbitres eurois désigné(e)s sur les finales départementales et régionales du Festival Foot U13 Pitch ;
- Florian LIBAERT pour la naissance de son fils (Léonnard)
- Jean-Marie COUILLARD pour l'ensemble de sa carrière puisqu'il prend sa retraite dans sa fonction d'arbitre.

### ***Remerciements :***

Le Président et les membres de la CDA adressent leurs remerciements à Michael DEQUIDT pour l'ensemble des services rendus au DEF. Nous lui souhaitons pleine réussite dans sa nouvelle région.

\*\*\*\*\*

## **03°) Désignations :**

Jérôme QUELLIER présente un point de situation sur les désignations des arbitres.

Les difficultés rencontrées demeurent sensiblement les mêmes. Le mois de mai a notamment été marqué par une gestion complexe des désignations, en raison d'indisponibilités non renseignées ou communiquées tardivement par certains arbitres.

Par ailleurs, plusieurs clubs ont déclaré des forfaits de dernière minute pour divers motifs. Ces informations étant souvent transmises tardivement, elles entraînent une perte de disponibilité des arbitres initialement désignés et compliquent l'organisation générale des rencontres.

Concernant les jeunes arbitres, une nouvelle méthodologie de travail a été mise en place conjointement avec Patrick BANNIER afin d'optimiser leur accompagnement et leur désignation.

Pour les dernières journées de compétition, Jérôme QUELLIER indique être dans l'attente des désignations de la Ligue afin de pouvoir finaliser celles relevant du District.

Il précise également que trois clubs évoluant en D3 mobilisent actuellement neuf arbitres chaque week-end à la suite de décisions disciplinaires. Cette situation conduit à la désignation régulière d'arbitres de D1 sur ces rencontres afin de répondre aux besoins réglementaires.

Enfin, il est rappelé que certains arbitres ne respectent pas pleinement les Lois du Jeu, ce qui nécessite une vigilance particulière et un renforcement des actions de formation et d'accompagnement.

### ***Règlement intérieur***

Jérôme QUELLIER et Mathieu présentent des modifications du règlement intérieur ainsi qu'un nouvel article.

Après échanges et ajustements, l'ensemble des modifications proposées est adopté à l'unanimité par les membres présents.

\*\*\*\*\*

#### **04°) Compte rendu de la réunion du Pôle « Arbitrage » du 12 mai 2026**

Les membres prennent connaissance du compte rendu de la réunion du Pôle Arbitrage du 20 mai 2026.

Plusieurs sujets ont été abordés au cours de cette réunion, notamment la Formation Initiale en Arbitrage (FIA). Il est indiqué que cinq sessions d'examen sont programmées pour la saison prochaine. De nouveaux tests seront également mis en place dans le cadre de ces formations.

Les observations des arbitres ainsi que les classements de fin de saison ont également fait l'objet d'échanges.

Le budget prévisionnel du Pôle Arbitrage pour la saison 2026-2027 a été présenté. Celui-ci demeure globalement stable par rapport à la saison en cours. Il est par ailleurs précisé que le budget de la saison 2025-2026 est équilibré. Le montant alloué au Pôle Arbitrage s'élève à 27 000 €.

\*\*\*\*\*

#### **05°) FIA du 20, 21 & 22 avril 2026 :**

Un bilan de la Formation Initiale en Arbitrage (FIA) organisée en avril 2026 est présenté aux membres.

Cette session s'est déroulée sur trois jours en semaine, selon une formule expérimentale, et a réuni dix-neuf candidats. Le groupe était composé majoritairement de jeunes participants, à l'exception d'un candidat adulte.

À l'issue de la formation, un candidat a échoué à l'épreuve théorique et un autre n'a pas été validé en raison d'un comportement jugé incompatible avec les exigences de la fonction arbitrale.

Les conditions météorologiques favorables ont contribué au bon déroulement de l'ensemble de la session.

\*\*\*\*\*

#### **06°) Sous-Commission des Jeunes Arbitres :**

La Commission Départementale de l'Arbitrage a été destinataire d'un courrier de Monsieur Hugo BOISSIERE l'informant de sa volonté de quitter ses fonctions de Président de la Sous-Commission des Jeunes Arbitres. Les membres prennent acte de cette décision.

#### ***Suivi des observations et des stagiaires***

La sous-commission présente un état des lieux des observations réalisées en vue des projections de fin de saison. À ce jour, 96 % des jeunes arbitres concernés ont été observés.

Trois arbitres n'ont pu être observés qu'une seule fois. Malgré plusieurs sollicitations, ces derniers n'ont pas communiqué de disponibilités complémentaires, rendant impossible toute nouvelle observation.

Concernant les arbitres stagiaires :

- un stagiaire n'a donné aucune nouvelle au cours de la saison ; la sous-commission propose en conséquence sa non-nomination ;
- un autre stagiaire ne pourra pas être classé, la note théorique obtenue lors de sa FIA en Seine-Maritime n'ayant pas été transmise à ce jour.

Plusieurs situations individuelles de stagiaires sont également examinées afin de statuer sur leur validation en fin de saison.

### ***Propositions et classements***

La sous-commission propose la candidature de sept jeunes arbitres au dispositif JAL pour la saison 2026-2027.

Deux jeunes arbitres assistants spécialisés sont également proposés pour officier en D1 Seniors en qualité d'arbitres assistants, aucune passerelle spécifique vers les fonctions d'assistant jeune n'existant actuellement au niveau de la Ligue.

Les classements provisoires des catégories JAD 1, JAD 2 et JAD 3 sont présentés. Deux observations restent toutefois à réaliser avant leur validation définitive.

### ***Retour sur le stage du 19 avril 2026***

Le stage du 19 avril 2026 a enregistré un taux de participation de 20 %.

Une nouvelle approche pédagogique a été expérimentée, privilégiant les échanges autour de plusieurs thématiques : la gestion émotionnelle des observations, l'image de l'arbitre et de l'arbitrage ainsi que la gestion des conflits.

La partie terrain était composée d'un atelier TAISA ainsi que d'un travail spécifique sur l'explosivité.

Les retours des participants ont été positifs et les échanges particulièrement constructifs.

### ***Organisation de la saison 2026-2027***

Dans le cadre de la réorganisation de la sous-commission pour la saison prochaine, un candidat à la co-présidence a été identifié.

Un échange doit être mené avec les membres absents lors de la dernière réunion afin de connaître leurs intentions pour la saison 2026-2027. En cas de départ de certains membres, l'intégration d'un Jeune Arbitre Départemental (JAD) au sein de la sous-commission est envisagée.

### ***Nouvelles missions proposées***

Il est proposé de confier à Hugo BOISSIERE la mise en place d'un dispositif d'accompagnement destiné :

- aux jeunes arbitres candidats à une promotion au niveau Ligue ;
- aux arbitres particulièrement investis dans leur progression, même sans projet immédiat d'accession au niveau régional.

Ce programme reposerait notamment sur :

- deux devoirs théoriques par mois ;
- un suivi personnalisé des rencontres avec auto-analyse ;
- une matinée mensuelle consacrée à la théorie, animée par les jeunes arbitres eux-mêmes ;
- des observations ciblées des arbitres intégrés au dispositif ;
- la signature d'une charte d'engagement, avec possibilité d'exclusion du programme en cas d'investissement insuffisant.

Enfin, Jérôme QUELLIER évoque la possibilité d'étendre le principe de l'auto-analyse aux arbitres stagiaires afin de renforcer leur accompagnement et leur progression.

\*\*\*\*\*

#### **07°) Compte rendu de la formation de la saison :**

Richard présente un bilan des actions de formation menées au cours de la saison.

Les résultats des examens théoriques de promotion, organisés dix jours auparavant, sont communiqués aux membres :

- Examen D1 : 3 candidats présentés, 1 candidat admis ;
- Examen D2 : 3 candidats présentés, 3 candidats admis.

La commission reste dans l'attente des résultats des arbitres candidats aux examens de Ligue.

Richard annonce ensuite sa décision de mettre un terme à son engagement au sein de la formation, fonction qu'il occupe depuis 2018. Afin d'assurer une transition dans les meilleures conditions, il indique être disposé à accompagner la prochaine saison, qui constituerait une année de transition.

Pour lui succéder, Richard propose la candidature de Jason OSMON. Présent depuis plusieurs saisons à ses côtés et fortement impliqué dans les actions de formation, celui-ci apparaît comme le candidat naturel pour assurer la continuité du travail engagé.

Les membres remercient Richard pour son investissement et le travail accompli au service de la formation des arbitres depuis de nombreuses années.

\*\*\*\*\*

#### **08°) Sous-Commission Arbitrage Futsal :**

Philippe dresse un bilan général de la saison, qu'il juge globalement satisfaisant. Au total, 49 arbitres ont été formés à l'Arbitrage Futsal.

Les retours concernant les finales de fin de saison sont également très positifs, tant sur le plan de l'organisation que sur les prestations arbitrales observées.

Pour la saison 2026-2027, plusieurs axes de travail sont identifiés, notamment le développement de la pratique sur le terrain ainsi que le renforcement des rappels théoriques. Une harmonisation de certains règlements devra également être menée.

Dans cette perspective, il est proposé de créer un critérium U15/U18 afin d'augmenter le nombre de rencontres disponibles et ainsi multiplier les opportunités d'expérience pour les jeunes arbitres.

L'ensemble des membres de la commission confirme sa volonté de poursuivre son engagement pour la saison prochaine.

Concernant le futsal, il est précisé qu'aucun écusson spécifique ne sera mis en place pour les arbitres officiant dans cette discipline.

Philippe remercie Mathieu et Jérôme pour leur disponibilité, leur accompagnement et la bienveillance dont ils font preuve dans l'exercice de leurs missions.

Enfin, une réunion est programmée le 28 mai 2026 afin de définir les objectifs et d'assurer la continuité des travaux de la Commission Futsal pour la saison 2026-2027.

\*\*\*\*\*

### **09°) Protocole obligatoire sur la vérification des licences d'avant match :**

Un point est effectué sur le suivi du protocole obligatoire relatif à la vérification des licences d'avant-match.

À ce jour, l'ensemble des arbitres concernés a été observé, à l'exception de deux arbitres qui doivent encore faire l'objet d'un contrôle.

Il est également précisé que deux arbitres ont nécessité une seconde observation afin de s'assurer de la bonne application du protocole et du respect des procédures en vigueur.

\*\*\*\*\*

### **10°) Candidatures**

La commission prend connaissance des candidatures enregistrées pour la saison 2026-2027.

Cinq arbitres ont déposé une candidature pour l'accession au niveau R3.

Par ailleurs, deux arbitres ont sollicité une affectation en qualité d'arbitre assistant spécifique au niveau R3.

Les dossiers seront transmis et étudiés conformément aux procédures en vigueur.

\*\*\*\*\*

### **11°) Commission Régionale de l'Arbitrage**

Il est indiqué que la réunion du Bureau de la Commission Régionale de l'Arbitrage s'est tenue la semaine précédente et que la réunion plénière de la CRA est programmée ce jour.

Les membres prennent également acte de la publication des classements régionaux sur le site de la Ligue.

\*\*\*\*\*

## 12°) Questions diverses

**Patrick BANNIER** s'interroge sur la date de la réunion de fin de saison. Il est précisé qu'une salle est actuellement recherchée. Une communication sera effectuée dès que les disponibilités auront été confirmées.

**Jérôme QUELLIER** évoque la situation d'un arbitre central qui se blesserait lors d'une rencontre dirigée uniquement par des arbitres assistants spécifiques. Il est rappelé que lorsque les assistants sont majeurs, l'un d'eux est amené à prendre la direction de la rencontre.

**Hugo BOISSIERE** informe la commission que Liam CADOT envisage la création d'une école d'arbitrage. À ce jour, aucun dossier ni document officiel n'a été présenté. Le Président du DEF rappelle la position de l'institution : toute démarche de cette nature doit faire l'objet d'une présentation officielle accompagnée des documents nécessaires. Il souligne également que ce projet semble relever d'une structure privée et payante, ce qui nécessite une vigilance particulière.

**Nathalie SUZE** indique qu'un parent accompagnant régulièrement son enfant arbitre souhaite s'inscrire à une prochaine Formation Initiale en Arbitrage (FIA).

**Richard HUE** s'interroge sur la situation des arbitres n'ayant pas atteint leur quota de matchs et n'ayant pas participé aux stages obligatoires. Il est précisé que treize arbitres sont concernés. Un courrier leur a été adressé. Une erreur matérielle a toutefois été constatée concernant trois d'entre eux. Les autres arbitres étant suspendus, ils ne pourront pas atteindre leur quota de rencontres pour la saison.

**David DOMINGUEZ CONDE** informe les membres qu'il assurera prochainement la présidence du club d'Arnières-sur-Iton.

**Emmanuel AUBERT** présente plusieurs informations relatives à la Commission de Discipline et aux évolutions réglementaires.

Concernant le règlement intérieur, une renumérotation des articles a été effectuée. Les dispositions ayant fait l'objet de modifications sont présentées aux membres.

Il est rappelé aux arbitres l'obligation de vérifier la concordance entre les informations figurant sur la Feuille de Match Informatisée (FMI) et les personnes effectivement présentes sur la rencontre.

S'agissant du carton blanc, il est précisé qu'aucune difficulté particulière ne sera soulevée lorsque celui-ci est correctement utilisé. En revanche, si une situation relevant réglementairement d'un carton blanc est retranscrite sous la forme d'un carton jaune sur la FMI, l'arbitre concerné s'exposera à une sanction.

Le rapport d'observation sera modifié pour la saison prochaine afin d'intégrer un volet relatif au respect des directives de la CDA.

Le Comité Directeur souhaite également mettre en place plusieurs groupes de travail thématiques portant notamment sur :

- l'arbitre assistant joueur ;
- le délégué accompagnateur ;
- le Grenelle de l'Arbitrage ;
- l'arbitrage des rencontres U11.

La mise en œuvre de ces groupes est toutefois reportée dans l'attente d'informations complémentaires.

### ***Intervention du Président du DEF***

Le Président du DEF indique comprendre les réactions exprimées par certains membres de la CDA, lesquels sont régulièrement amenés à intervenir sur des problématiques disciplinaires ou administratives.

Il rappelle la nécessité de poursuivre une démarche fondée sur la qualité de l'arbitrage et souligne qu'un nombre restreint d'arbitres, estimé à environ vingt-cinq, concentre actuellement une part importante des difficultés rencontrées.

Il attire également l'attention des membres sur l'évolution du profil des candidats FIA, composée de plus en plus de jeunes arbitres. La principale difficulté réside désormais dans la possibilité de leur offrir un volume suffisant de rencontres afin de favoriser leur progression. Il propose la création d'un groupe de travail chargé d'élaborer des pistes de réflexion sur ce sujet.

Enfin, il informe la commission que plusieurs mesures ont récemment été adoptées par le Comité Directeur de la Ligue :

- généralisation du carton blanc sur les compétitions régionales ;
- généralisation du temps mort dans toutes les catégories, celui-ci ne pouvant être accordé que par l'arbitre ;
- instauration d'un carton blanc de dix minutes à l'encontre du capitaine lorsqu'un éducateur ou un officiel de banc se rend coupable de contestations répétées.

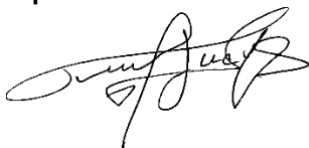
Pour conclure, il attire l'attention de la commission sur la situation d'un jeune arbitre ayant fait l'objet de quatre observations au cours de la saison, ce qui appelle une réflexion sur l'équilibre et la cohérence du suivi des jeunes officiels.

\*\*\*\*\*

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 22H15.

\*\*\*\*\*

**Le Président de la CDA,**  
**Jacques FECIL**



**Le Secrétaire,**  
**Renaud PALMER**

